

Nos équipements et nos locaux communaux sont vieillissants et mal entretenus. Les clubs et associations ne connaissent pas la même égalité de traitement, de valorisation, de reconnaissance et surtout de moyens... L'ambition de CAP sur 2014 est de s'appuyer sur le mouvement associatif, sportif et culturel pour insuffler une dynamique sur notre ville.



- **Installer l'Office Municipal Associatif** : La création d'un OMA s'inscrit dans une démarche de transparence, celle d'une structure de concertation entre les associations, la Municipalité et la Communauté de Communes. CAP sur 2014 s'engage par cette proposition à valoriser les bénévoles ainsi que le dynamisme des clubs et associations qui sont au cœur de notre bien-être.
- **Rénover, sur un mandat par un Plan Pluriannuel d'Investissement, les équipements sportifs actuels** : réhabilitation du gymnase municipal, de la piste d'athlétisme et des courts de tennis, le mille clubs...
- **Afin d'éviter un surcoût important des réparations dues à la vétusté ou à un mauvais entretien des bâtiments**, nous mettrons en place une maintenance régulière de ces bâtiments (et rendrons transparent et public le Plan Pluriannuel d'Investissement).
- **Apporter de nouveaux équipements sportifs et événements culturels** : Aménagement d'un parcours santé aux abords du Doubs, projet de cyclo-tourisme sur notre territoire, organisation d'une Corrida (course festive) et journée du sport, création d'un festival de la musique et de la danse, ouverture d'un espace culturel aux artistes.
- **Encourager et aider les manifestations en lien avec les associations**
- **Valoriser les associations dynamiques et aider les autres à se développer**
- **Transparence dans l'attribution des subventions avec contrat d'objectifs**

FISCALITÉ & FINANCES PUBLIQUES

Nos projets de développement le seront à coûts maîtrisés en tenant compte de nos possibilités financières. CAP sur 2014 s'engage à faire mieux avec moins.



- **Maintien des taux d'imposition au niveau actuel (taxe foncière et d'habitation)**
- **Réduction de la pression fiscale sur les entreprises**
- **Révision des taux d'imposition sur le non-bâti pour éviter la spéculation**
- **Diminuer les factures des ménages, notamment celle de l'eau et de l'assainissement** : avec l'aide de l'association ANTICOR, nous allons, dès mars 2014, si nous sommes élus, retravailler nos manches afin de faire baisser votre facture :
 - en demandant un audit transparent pour faire le point sur ces contrats abusifs
 - en renégociant ces contrats
- **Installer une commission finances ouverte à la population**
- **Diminuer l'indemnité des élus de plus de 10%** : économie de 45 000 € sur le mandat
- **Programme de réduction des coûts de fonctionnement** : renégociation de tous les contrats fournisseurs avec un objectif de baisse de 15%. Favoriser l'accès de ces contrats aux entreprises locales.
- **Réduire les dépenses municipales des 4 grands postes d'énergie** : électricité, chauffage, eau, carburant
- **Mutualiser les moyens de la Communauté de Communes des Isles du Doubs** : nous nous engageons à redoubler d'efforts pour réduire encore plus les dépenses de fonctionnement au travers de la mutualisation de services avec d'autres communes ou l'intercommunalité (achats, travaux et équipements).
- **Réduire les dépenses publiques en rationalisant les bâtiments municipaux**

Nous proposons que pour les six années à venir, l'échange et la transparence soient notre force. De nouvelles pratiques démocratiques seront mises en place par CAP sur 2014 :

- **Limiter le nombre de mandats du maire** : Notre candidat tête de liste s'est engagé, par la signature de la charte éthique Anticor municipales 2014, à limiter son mandat de maire, s'il est élu, à deux maximum (soit 12 années)
- **Audit des comptes dès le lendemain des élections pour connaître avec exactitude et en toute indépendance la situation financière de la commune**
- **Vérification des comptes de la commune par un organisme indépendant portant sur deux budgets et renouvellement de l'opération tous les deux ans**
- **Non cumul de fonctions exécutives et implication plus forte des élus dans la vie de la commune** : chaque élu aura la responsabilité de la vie d'un quartier. Il en sera le référent et sera à votre écoute. Chaque élu participera activement aux manifestations et réunions relatives à ses fonctions.
- **Nous nous engageons à réaliser un bilan public à mi-mandat**
- **Reconnaissance de l'opposition** Notre candidat tête de liste s'est engagé, par la signature de la charte éthique Anticor municipales 2014, à ce que les élus de l'opposition soient représentés dans toutes les commissions, les conseils d'administration, les organismes et structures financés par la commune. Il s'engage aussi à mettre en place une commission des finances dont il proposera la Présidence à un élu de la minorité.
- **Pour faciliter aux citoyens l'accès à toutes les informations et le suivi des actions communales, et pour développer le contrôle citoyen** : mise en ligne des budgets, des comptes rendus des conseils municipaux, des décisions prises, de tout ce qui concerne la vie du conseil municipal (Open Data).
- **Ouvrir les commissions aux citoyens (finances, fiscalité, travaux, associations)**
- **Lors des Conseils municipaux, les citoyens pourront poser des questions à l'équipe municipale. CAP sur 2014 donnera la parole aux 'Islois' sur les sujets en lien avec le Conseil et la vie municipale.**
- **La mairie s'engage à exercer ses missions de médiation dans le respect de l'intérêt des parties, en toute indépendance et loyauté**
- **Publication des subventions accordées aux Associations et des délibérations**
- **Les référents quartiers et personnes âgées organiseront une permanence mensuelle à la mairie.**
- **Proposer un site internet communal participatif et ouvert au public (abonnement au lien, flux RSS...)**

Cap sur LA COOPÉRATION AVEC LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Le personnel communal est indispensable au mieux vivre ensemble et à l'attractivité de l'Isle-sur-le-Doubs. L'un des engagements de CAP sur 2014 porte sur la méthode participative. Nous proposons d'écouter, débattre, proposer et décider ce qui suit :

- **Développer une étroite coopération avec les employés communaux** : prendre en compte leurs besoins de formation, de développement des compétences, d'écoute et lutter contre les pénibilités.
- **Faciliter et inciter l'évolution des postes**
- **Moderniser les outils et les moyens**
- **Mieux reconnaître la qualité du travail fourni**
- **Mettre en place avec eux un programme de lutte contre les gaspillages**